

# Tshisekedi confirmé malgré les fraudes

RD CONGO La Cour constitutionnelle a jugé le recours de Fayulu « non fondé »

► Malgré les pressions externes au Congo, la Cour constitutionnelle a officialisé le verdict des urnes tel que livré la semaine dernière par les autorités.

► La « rue », ce dimanche, n'a pas rugi à Kinshasa.

**A** Kinshasa, la Cour constitutionnelle n'a tenu aucun compte de la recommandation émanant de plusieurs pays membres de l'Union africaine, qui avaient souhaité que soit « suspendue » la proclamation des résultats finaux des élections du 30 décembre dernier : dans la nuit de samedi à dimanche, les cinq juges ont prononcé leur sentence. Rejetant le recours déposé par Martin Fayulu, ils ont confirmé que Félix Tshisekedi, ayant obtenu 38 % des voix, était bien le vainqueur du scrutin et qu'il serait donc le futur président de la République démocratique du Congo.

A 55 ans, le fils du vieil opposant Etienne Tshisekedi, décédé voici deux ans, réalise le rêve de son père : il mettra en œuvre la première transmission pacifique du pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1960. Mais, au vu des résultats des élections législatives, il devra cohabiter avec un Premier ministre issu de l'actuelle majorité pro-Kabila. La Cour a refusé le recours introduit par Martin Fayulu, considéré comme « recevable mais non fondé faute de preuves » et estimé qu'il était « absurde » d'exiger le recomptage des voix.

A la veille de la décision de la Cour constitutionnelle, le président du Rwanda Paul Kagame, qui préside jusque fin janvier l'Union africaine (UA), avait réuni à Addis Abeba plusieurs chefs d'Etat africains afin d'examiner la crise congolaise, et il avait été prévu qu'une délégation de l'UA se rendrait à Kinshasa lundi.

## Une délégation de l'Union africaine torpillée

Cette initiative a été victime de deux torpilles : la première est venue de secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui a rappelé que la rencontre d'Addis Abeba n'était pas un sommet de l'Union africaine en tant que telle, mais seulement une réunion de quelques pays invités par le président en exercice et il a émis le vœu que le processus électoral en RDC s'achève sans violence et dans le respect de la volonté de la population.

La deuxième torpille est venue des Congolais eux-mêmes : au lieu de suspendre son verdict dans l'attente d'une médiation africaine non sollicitée, la Cour constitutionnelle s'est empressée de se prononcer dans les délais prévus. La perspective de voir le président Kagame se présenter à Kinshasa en tant que médiateur en compagnie du président sud-africain Cyril Ramaphosa avait d'ailleurs suscité un tollé au sein de la classe politique congolaise et le bureau de l'UDPS, parti de Tshisekedi, avait rappelé que la RDC « restait un Etat souverain » et souligné la compétence exclusive de la Cour constitutionnelle. L'UDPS avait même soupçonné, derrière cette initiative de certains Etats membres de l'Union africaine, « l'œuvre de certains lobbys miniers qui cherchent à pérenniser le pillage des ressources du pays ».

Alors que l'Union africaine annulait une visite qui n'avait plus lieu d'être, plusieurs chefs d'Etat de la région (dont le président du Burundi) ont commencé à adresser leurs félicitations au vainqueur tandis que la Communauté de développement de l'Afrique australe, une fois de plus, demandait le « respect » de la souveraineté de la RDC. De son côté, Martin Fayulu, contestant le verdict de la Cour, a appelé la population à manifester pacifiquement et, dénonçant le « putsch électoral », il s'est auto-proclamé président élu de la RDC.

L'appel de l'opposant vaincu a cependant fait long feu : la journée de

dimanche s'est déroulée dans le calme à travers le pays, les citoyens préférant se rendre dans leurs lieux de culte respectifs.

## Un vote sanction

Internet ayant été rétabli, plusieurs de nos interlocuteurs, désormais joignables, nous ont expliqué que l'élection présidentielle s'était surtout traduite par un « vote sanction » visant le président Kabila – et donc son dauphin Shadary Ramazani qui avait maladroitement fait campagne sur le thème de la « continuité ». Ayant obtenu satisfaction sur le principe de l'alternance et de l'accession d'un opposant à la présidence, les Congolais auraient ainsi accepté l'élection de Félix Tshisekedi. Martin Fayulu s'était longtemps opposé aux élections et à la machine à voter, sans toutefois être soutenu par un parti politique bien implanté. Appuyé par ses sponsors étrangers, il avait surtout symbolisé la radicalité de l'opposition au système Kabila. ■

COLETTE BRAECKMAN

## RÉACTIONS

### Doutes européens

L'Union européenne a-elle estimé que « des doutes subsistent sur la conformité du résultat » du scrutin du 30 décembre.

En Belgique, Didier Reynders (MR), ministre des Affaires étrangères, a affirmé dimanche avoir « pris connaissance » des décisions de la Cour constitutionnelle congolaise, ajoutant qu'« on aurait préféré que cela (le processus électoral) se passe dans un climat de transparence plus forte ». La question serait abordée dès lundi par les ministres européens des Affaires étrangères et ensuite par le Conseil de sécurité de l'ONU. (afp)

## défis Un président au nom du Père... mais autrement

ANALYSE

**S**a vie durant, Félix Tshisekedi aura été le fils d'un homme quasi mythique, Etienne Tshisekedi, surnommé, suivant les circonstances, le « Sphynx », le « Lider maximo », le « Combattant suprême » et faisant l'objet d'un véritable culte. Aujourd'hui, à quelques mètres de la petite maison de Limete, non loin de Kinshasa, où Félix passa son enfance, une photo grandeur nature du père disparu voici deux ans domine le quartier et les jeunes Kasaiens, chevauchant leurs motos pétaradantes, aiment se réunir sous le regard du grand homme. Mais Félix, en une année, a réussi à atteindre le pouvoir suprême, celui que son père avait dédaigné du temps de Mobutu alors qu'il avait été nommé Premier ministre après la Conférence nationale du début des années 90. Un pouvoir qu'il avait repoussé en 2006 en refusant de participer aux élections, puis échoué à

**S'il n'a pas d'expérience directe du pouvoir, Félix fut un témoin privilégié du combat de son père, de son travail et de ses échecs**

conquérir lors du dernier scrutin présidentiel de 2011 où il avait été battu, non sans contestations, par Joseph Kabila.

Ayant passé de longues années en Belgique, Félix Tshisekedi a été longtemps tenu à l'écart des combats et des tribulations politiques de son père jusqu'à ce que sa mère, Maman Marthe, le désigne comme successeur potentiel. C'est ainsi qu'au début de la cinquantaine, le fils aîné se trouva enfin associé aux négociations menées par son père, qui allaient conduire, le 31 décembre 2016, aux accords de la Saint-Sylvestre, prévoyant

des élections dans un délai de deux ans. Epuisé par le marathon politique, Etienne Tshisekedi devait succomber trois mois plus tard dans une clinique bruxelloise, obligeant Félix à assurer la succession et à se faire accepter par un parti politique turbulent, l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), ayant servi d'« incubateur » à de nombreux dirigeants qui essaieraient ensuite à travers tout le spectre politique congolais.

S'il n'a pas d'expérience directe du pouvoir, Félix fut en tout cas un témoin privilégié du combat de son père, de son travail, mais aussi de ses foudrues et de ses échecs. Calme, posé, doté d'un solide bon sens, le fils aîné en impose par sa carrière et, à plusieurs reprises durant la campagne comme le jour des élections, nous l'avons vu tenir des propos empreints de modération, qu'il s'agisse de la machine à voter ou du report momentané du scrutin. Alors que le lièvre Favulu

courait vite, parlait beaucoup et soulevait les foules à travers le pays, Félix, en compagnie de Vital Kamerhe, son directeur de campagne, efficace et expérimenté, enchaînait les meetings sans être autrement inquiété, manifestant une inébranlable confiance en soi.

C'est peut-être le soir du 30 décembre déjà que son sort a basculé, lorsqu'il est apparu que le dauphin de Kabila, Shadary Ramazani, allait être le grand perdant du scrutin, un échec qui devait bousculer l'ordre des arrivées. Durant la journée, alors que le scrutin n'était pas encore terminé, Félix se montrait déjà sûr de ses atouts. Il rappelait le triomphe que la foule de Kinshasa lui avait réservé à son retour de Genève, il expliquait que, dans le Kasai, la population s'était bousculée

pour saluer le fils d'Etienne, tandis qu'à Bukavu, il avait pu mesurer la popularité de son allié Kamerhe, aujourd'hui champion des voix de préférence.

Dans les cénacles, certes, on se gaussait encore du manque de diplômes de Félix, considérant que cette fragilité pourrait affaiblir sa position politique, même si les certificats attestant de son expérience professionnelle, entre autres à la Poste belge, sont eux bien réels. On souligne son absence d'emprise sur les services de sécurité, sur l'armée et la police, sans parler d'une possible ignorance des grands enjeux économiques et du secteur des Finances. Dans ces domaines sensibles, il est évident qu'il y aura cohabitation avec le pouvoir sortant. Cependant, le fils de Tshisekedi n'est pas dépourvu d'atouts : le parti UDPS et la communauté kasaienne, dans le pays et dans la diaspora, comptent de nombreux intellectuels qui pourraient mettre leurs talents au service du nouveau pouvoir, le colistier Vital Kamerhe, qui fut président de l'Assemblée nationale et fit élire Kabila en 2006, est l'un des hommes politiques les plus expérimentés du pays, malgré ses volte-face, François Mwamba, ancien ministre du Budget, fut l'un des cadres du MLC, le parti de Jean-Pierre Bemba.

D'aucuns présentent déjà Félix Tshisekedi comme l'otage de Joseph Kabila, sénateur à vie, à la tête d'une coalition politique qui dominera l'Assemblée nationale. Cette hypothèse n'est évidemment pas à écarter, mais tous ceux qui n'avaient pas vu Félix arriver doivent se souvenir que la tortue, sous sa carapace, sait elle aussi où elle veut aller et que la cohabitation peut être le meilleur moyen de conjurer la guerre. ■

COLETTE BRAECKMAN